

L'expérience du micro-finance en Algérie

Cas : de l'agence nationale de gestion du micro crédit
(ANGEM)

مداخلة مقدمة الى الملتقى الوطني حول:

تعزيز الشمول المالي في الجزائر كآلية لدعم التنمية المستدامة

يوم: 24-25 أفريل 2018

كلية العلوم الاقتصادية و علوم التسيير جامعة الجيلالي بونعامة – خميس مليانة

إستمارة مشاركة

YAGOUB MAROUA – Doctorante. Université Abdelhamid Ben Badis –
Mostaganem

Tel : 0794757295

E-mail : yaguniv@gmail.com

OTMANE Abdellatif- Doctorant. Université Abdelhamid Ben Badis-
Mostaganem.

Tel : 079007119

E-mail : otmane-abdellatif@hotmail.com

Benhadjouba hamid- Doctorant. Université Abdelhamid Ben Badis-Mostaganem.

Tel : 0782447758

E-mail : benhadjoubahamid@gmail.com

Axe de participation : دور البنوك و المؤسسات المالية في دعم الشمول المالي

Résumé :

Cet article vise à mettre en évidence le concept de micro-finance et son rôle dans la création de micro-entreprises et l'élimination du chômage,

L'expérience du micro-finance en Algérie

ainsi que l'expérience algérienne en matière de microcrédit et tente de l'évaluer à travers une étude statistique du travail de l'agence nationale de microcrédit.

Mots clés : micro- finance , micro entreprises , l'agence nationale de gestion du micro- crédit(ANGEM)

Abstract :

This article aims to highlight the concept of micro-finance and its role in the creation of micro-enterprises and the elimination of unemployment,

as well as the Algerian experience in microcredit and tries to evaluate it through a statistical study of the work of the national microcredit agency.

Key words: micro-finance, micro-enterprises, the national micro-credit management agency (ANGEM)

Introduction :

Le champ de la micro-finance est apparu à la suite des expériences pionnières de la Grameen Bank au Bangladesh et de la Banco Sol en Bolivie. Plusieurs auteurs sont d'accord pour la définir comme « la fourniture d'un

L'expérience du micro-finance en Algérie

ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier formel» (Blondeau, 2006). Selon Guérin (2002), c'est un outil qui permet la création de micro-entreprises. Aussi, depuis quelques années, non seulement cette dynamique suscite un engouement à travers le monde mais, elle développe un enthousiasme encouragé et soutenu par les organisations internationales, les agences de coopération bilatérale, les organisations sous régionales et les États.

Toutefois, il faut reconnaître que la pérennité du marché de la micro-finance ne peut être assurée que par la mise en œuvre d'une réglementation qui prendrait en compte les réalités contextuelles.

La micro-finance émerge progressivement en méditerranée comme un mécanisme d'appui à l'entrepreneuriat. L'un des services les plus en vue, le micro-crédit est désormais mobilisé par les autorités publiques tant en Algérie comme un instrument d'accompagnement à la création d'entreprises. L'Algérie pays aux trajectoires différentes mobilise le micro-crédit pour lutter contre le chômage des jeunes et des moins jeunes.

c'est ce qui fait l'objet de cette recherche qui tente de répondre à la question suivante :

« Dans quelle mesure la microfinance contribue-t-elle à la création de micro-entreprises et quelle est la réalité de l'expérience de l'Algérie dans la mise en place de l'Agence nationale de gestion du microcrédit? »

L'objectif de ce papier de travail est d'exploiter Identifier la micro-finance et l'expérience algérienne dans ce domaine à travers le travail de l'Agence Nationale de Micro-finance en Algérie

Ainsi, le présent travail se structure de la manière suivante. En premier lieu, nous allons explorer le concept du micro-finance et du micro-entreprises précisant En second lieu, nous allons présenter l'évaluation de l'agence d'ANGEM des

L'expérience du micro-finance en Algérie

statistiques on respectons la démarche méthodologique à suivre et les résultats de la recherche.

I. Le cadre conceptuel du micro finance :

L'expérience du micro-finance en Algérie

La micro finance est un concept bien complexe dont l'étude doit passer d'abord par une explication détaillée. Afin de pouvoir traiter en profondeur ce thème.

Définition et origine :

Le concept de la micro finance est plutôt méconnue car confondu la plupart du temps avec celui du microcrédit. L'important sera ici d'explicitier au mieux cette notion en commençant évidemment par le modèle de base qui n'ai rien d'autre que celui du professeur Muhammad Yunus.

La micro finance est la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel ,

Parmi les produits financiers de la micro finance nous avons trois éléments :¹

- Le microcrédit représente une part assez substantielle de l'activité des Institutions de micro finance (IMF) et se définit comme un prêt de faible ampleur accordé à des personnes ayant un accès limité aux crédits bancaires afin qu'elles puissent créer leurs propres activités ;
- La micro-assurance est un système par lequel un individu, un commerce ou une autre organisation effectue un paiement pour partager le risque ;
- La micro-épargne concerne des services de dépôt qui permettent à un individu d'enregistrer de faibles sommes d'argent pour une utilisation future. Souvent dépourvus de crédit minimal, les comptes d'épargne permettent aux ménages de mettre de l'argent de côté afin de faire face à des dépenses imprévues ou de planifier de futurs investissements.

Les principes du micro finance :

¹ Consultative Group to Assist the Poor: un consortium de 27 Agences de développement publiques et deux fondations privées soutenant le développement de la microfinance (www.cgap.org).

L'expérience du micro-finance en Algérie

Le terme microcrédit désigne un dispositif qui consiste à offrir des micro-prêts à des personnes très pauvres, qui ne remplissent pas les conditions leur permettant de se financer auprès du circuit bancaire traditionnel, afin de pouvoir leur permettre de conduire des activités productives ou génératrices de revenus et les sortir de la misère.

Au fur et à mesure, l'offre de produits financiers par les Institutions de microcrédit s'est élargie; des produits tels que l'épargne, l'assurance, les transferts d'argent...se sont rajoutés aux crédits traditionnels, et c'est pour cette raison qu'on parle aujourd'hui de « micro finance », terme qui n'inclut pas que le microcrédit. Ce terme à pour objet de :

La protection des populations pauvres de pratiques de crédit abusives :

Il est établi qu'en matière de micro finance, les coûts de gestion de la multitude de petits prêts se révèlent très importants, ce qui oblige les IMF à appliquer un taux d'intérêt généralement plus élevé que celui du secteur bancaire. En effet, en proportion des montants des transactions concernées, les coûts unitaires de traitement des dossiers apparaissent relativement élevés. En pratique, les agents de l'IMF doivent rendre une ou plusieurs visites au client à son domicile ou sur son lieu de travail, évaluer sa solvabilité sur la base d'entretiens avec la famille, le voisinage, et une fois le prêt accordé, effectuer un suivi rapproché et fréquent par le biais de visites complémentaires pour renforcer la culture de remboursement.²

L'appui à la pérennisation des activités initiées par les groupes sociaux fragiles :

La pérennité fait référence à la capacité d'inscrire les activités initiées par les groupes sociaux fragiles dans le long terme en leur assurant une offre durable de services financiers adaptés à leurs besoins et moyens. La pérennité, en

² Koen Rossel-Cambier, « **la micro finance combinée :une aperçu en Amérique latine et dans les Caraïbe** », Reflets et perspectives de la vie économique 2009/3 (Tome XLVIII), p. 85-97.

particulier financière, n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour atteindre le maximum de clients. Si les IMF sont dépendantes des fonds publics ou de bailleurs internationaux, limités par définition, elles risquent de ne pas pouvoir garantir un accès continu à leurs services et d'être réduites à ne pouvoir servir qu'un nombre limité de clients. ³

L'aide à l'autopromotion des couches sociales vulnérables : l'expérience montre que la micro finance peut aider les pauvres à augmenter leur revenu, créer des entreprises viables et sortir ainsi de la pauvreté. Elle peut également constituer un puissant instrument d'émancipation en permettant aux pauvres, en particulier aux femmes, de devenir des agents économiques du changement. En effet, en donnant accès à des services financiers diversifiés, adaptés et accessibles en termes de coût, la micro finance joue un rôle important dans la lutte contre les nombreuses dimensions de la pauvreté. Par exemple, les revenus générés par une activité, non seulement permettent à cette activité de se développer mais ils contribuent également au revenu du ménage, et par là même à la sécurité alimentaire, à l'éducation des enfants, à la prise en charge des soins de santé etc. ⁴

II. Les micros entreprises :

Il est difficile de trouver une seule définition complète des micros entreprises, car il y a une différence de signification d'un pays à l'autre mais malgré ça il existe des fondements économiques qui permet de les définir basées sur des critères quantitatives et qualitatives, et elles se définies comme suit :

Définition de la TPE :

Dans la plupart des pays, la notion de très petite entreprise n'est pas précisée. Les auteurs retiennent le plus souvent un critère quantitatif : le nombre de salariés, une T.P.E. a moins de x salariés (CEPAM, 1987). D'autres critères

³ BAKAYOKO ABOUBACKAR SIDICK JUNIOR, « **micro finance en cote d'ivoire :Etat des lieux et perspectives d'évolution** », Mémoire de Master en Economie et Stratégie des Institutions Financières, université mouley smail , maroc , 2012, p 11

⁴ Ibid, p 13 .

L'expérience du micro-finance en Algérie

comme le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée (Ferrier, 2002) et les actifs peuvent être utilisés mais ils rencontrent des problèmes d'hétérogénéité des branches ou d'évaluation.

D'après l'O.C.D.E, nous avons cinq types d'entreprises selon le critère du nombre de salariés: la micro-entreprise : de 1 à 4 salariés, la T.P.E. : de 5 à 19 salariés, la P.E. : de 20 à 99 salariés, la M.E. : de 100 à 500 salariés et la G.E. avec plus de 500 salariés (Ferrier, 2002).

Il n'existe cependant pas d'unanimité sur le nombre de salariés. La Commission Européenne définit la TPE comme une entreprise de zéro à neuf salariés. Il faut moins de huit salariés pour la TPE chinoise MORRIS (1998), moins de six pour ROBERTS et WOOD (2002), moins de cinq pour JULIEN et MARCHESNAY (1992), moins de quatre pour d'autres chercheurs américains évoqués par MORRIS (1998) (Foliard, 2008).

Toutefois, il est nécessaire d'ajouter les critères qualitatifs suivants :⁵

- L'organisation de l'entreprise : le chef de la T.P.E. assure généralement l'ensemble des responsabilités au départ avant de les partager avec des collaborateurs. Donc du point de vue organisationnel, la T.P.E. est peu ouverte sur l'extérieur (CEPAM, 1987);

- La propriété des moyens de production : La propriété de la TPE est concentrée entre les mains d'une seule personne ou partagée avec quelques personnes souvent issues de la famille (Foliard, 2008).

- En Algérie, TPE se définit comme une entreprise employé de 1 à 9 salariés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions/ DA ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions/ DA.⁶

⁵ Wafaa Tani, Bouchra Radhi, « le financement des très petite entreprise : informalisation du financement formel ou formalisation du financement formel », dossier de recherches en économie et gestion, n° 3, 2014, p P : 194-196

⁶ D'après : www.industrie.gov.dz

L'expérience du micro-finance en Algérie

En Algérie, 97°% des entreprises PME sont des micros entreprises

Les caractéristiques et rôle des TPE dans les pays en développement:

Selon une étude de l'OCDE (2004) sur les PME et TPE, on peut résumer les caractéristiques des PME des pays en développement et en transition dans les points suivants:⁷

- « La faible capacité des petites entités à faire entendre leur voix au stade de la formulation de l'action gouvernementale et l'absence de dialogue institutionnalisé entre les secteurs public et privé ;
- L'absence de législation adéquate sur les droits de propriété et des moyens pour la faire respecter, qui compromet l'accès au crédit en particulier pour les femmes;
- L'existence des préjudices défavorables envers l'initiative privée, d'une prise de distance et d'une méfiance réciproque entre le secteur privé et public ;
- La dominance des entreprises publiques dites nationales dans les secteurs stratégiques et la prédominance du secteur public dans la promotion des exportations et des investissements ; - Le manque d'informations économiques et des données statistiques pertinentes, actualisées sur les PME et les institutions de soutien ;
- Un nombre élevé des TPE dans le tissu des PME et le poids important du secteur informel dans l'activité économique ».

III. L'expérience de l'agence nationale de gestion du micro finance (ANGEM):

⁷ K .Si lekhal, Y Korichi ,A Guaboussa, « **Les PME en Algérie : états des lieux, contraintes et perspectives** » », مجلة أداء المؤسسات الجزائرية, n°4, 2013, pp : 38-39 .

Présentation de l'agence :

outil de lutte contre la précarité, le micro-crédit a permis à des démunis d'accéder à des conditions de vie améliorées en créant leur propre activité génératrice de revenus.

Il n'a pas connu, dans sa formule initiale, le succès souhaité par les pouvoirs publics en raison d'un manque d'accompagnement dans les phases de maturation et de suivi dans la réalisation des projets.

Ce constat a été relevé lors du séminaire international organisé en décembre 2002 sur «l'expérience du micro crédit en Algérie».

Les recommandations faites lors de ce regroupement d'experts de la micro-finance ont conduit à la création d'une institution spécialisée dénommée «Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit», créée par le décret exécutif No 04-14 du 22 janvier 2004.

L'ANGEM et ses missions :⁸

Issue des recommandations faites lors du séminaire international de décembre 2002 sur « L'expérience du Micro crédit en Algérie » qui a regroupé un nombre important d'experts de la micro finance, l'Agence Nationale de gestion du Micro crédit « ANGEM » a été créée par le décret exécutif N° 04-14 du 22 Janvier 2004, modifié.⁹ De la gestion du dispositif du microcrédit conformément à la loi et à la réglementation envisagées par l'Etat.

b) D'accompagner, de stimuler et de conseiller les bénéficiaires dans la mise en place de leurs projets.

c) D'octroyer des prêts non rémunérés pour le financement des activités génératrices de revenus.

⁸ Barbier, J. P. (2006), « L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb: étude comparative entre l'Algérie, le Maroc, et la Tunisie », International Labour Organization.P101

⁹ Sur :www .angem.dz

L'expérience du micro-finance en Algérie

d) D'informer les bénéficiaires dont les projets sont admis au dispositif, les différentes aides qui leur sont octroyées.

e) D'assurer avec des techniques adaptées aux différents cas le suivi des projets réalisés par les bénéficiaires, en veillant au respect des conditions.

f) A ce titre, l'agence est chargée notamment:

De la mise en place d'une base de données sur les projets envisagés et les bénéficiaires du dispositif ANGEM.

De conseiller et d'accompagner les bénéficiaires du dispositif du microcrédit dans le montage financier de leurs entreprises.

De coopérer avec les banques et les établissements financiers dans le cadre de la construction financière des projets, de la mise en œuvre du schéma de financement et du suivi de la réalisation, et de l'exploitation des projets et de participer au recouvrement des créances non remboursées dans des délais précis.

Les objectifs de l'AGENCE :

La lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales en favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez la population féminine ;

La stabilisation des populations rurales dans ses zones d'origine par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus ;

Le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistanat, et aiderait ainsi à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes ;

Organisation de l'agence :

L'expérience du micro-finance en Algérie

L'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit – ANGEM est un organisme à caractère spécifique, placé sous tutelle du Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme.

Afin d'assurer les missions qui lui sont confiées, l'Agence a adopté un modèle d'organisation décentralisée, 6 Structures centrales (4 Directions et 2 Cellules) ainsi que 49 Agences de wilaya couvrant l'ensemble du territoire du pays, soutenues par de 548 cellules d'accompagnement au niveau de chaque Daïra.

Un lien fonctionnel entre la Direction Centrale et les démembrements locaux (Agence de wilaya) est assuré par l'Antenne Régionale. Structure chapotant une moyenne de cinq (05) Agences de wilayas, elle assure les rôles de coordination, de consolidation et de suivi des activités. Un réseau de 10 Antennes Régionales couvre l'ensemble des Agences de wilayas.

Les services offerts par l'agence :

Il existe deux types de services offerts par l'agence :

1. Les services financiers :

Le dispositif permet deux (02) formules de financement, dont une avec le concours d'une des cinq (05) banques publiques partenaires.

1ère Formule : Prêts pour Achat de Matières Premières (ANGEM – Promoteur)

Il s'agit de microcrédits non rémunérés octroyés directement par l'ANGEM au titre de l'achat de matières premières. Ils ne dépassent pas les 100.000 DA. Ils sont destinés à financer ceux ou celles disposant d'un petit équipement et outillage mais qui sont dépourvus de moyens financiers pour l'achat de matières premières pour entreprendre et/ou relancer une activité. Ce montant est élevé à 250000 DA au niveau de dix wilayas du Sud. La durée de remboursement ne peut dépasser 36 mois.

2ème Formule : Financement Triangulaire (ANGEM – Banque – Promoteur)

Concerne des crédits octroyés par la banque et l'ANGEM au titre de création d'activité par l'acquisition de petits matériels, matières premières de démarrage et

L'expérience du micro-finance en Algérie

au paiement des frais nécessaires au lancement de l'activité. Le montant du projet est plafonné à 1.000.000 DA. Le financement se présente comme suit :

un prêt bancaire de 70%, bonifié à 100%;

un prêt ANGEM non rémunéré de 29% ;

un apport personnel de 1%.

Les délais de remboursement peuvent aller jusqu'à 8 années avec un différé de trois (3) années pour le remboursement du crédit bancaire.

Il est à préciser que le taux d'intérêt bancaire est bonifié à hauteur de 100% du taux fixé par les banques et les établissements financiers. .

Le dispositif est doté d'un fonds de garantie des crédits accordés par les banques, dénommé « Fonds de Garantie Mutuelle des Microcrédits – FGMMC ».

Les montants des financements, qui étaient, depuis 2004, de 30000 DA pour les crédits destinés à l'achat des matières premières et de 400000 DA pour ceux destinés à la création d'activités (financements triangulaires), ont été revus à la hausse après la promulgation du Décret Présidentiel n° 11-133 du 22 mars 2011, relatif au dispositif du Micro crédit, modifié, pour atteindre, respectivement, 100000 DA (250000 pour les wilayas du Sud et des hauts plateaux) et 1000000 DA.

2. Les services non financiers

Accompagnement, conseil : l'ANGEM assure un accueil et un accompagnement gracieux et personnalisés des populations, compte tenu de leurs spécificités, tout en assistant les promoteurs dans toutes les démarches relatives à la création d'activité.

Suivi : un suivi de proximité régulier, visant la pérennisation et la rentabilité sociale et économique des activités créées.

Formations : ce sont des formations dispensées au profit des bénéficiaires. Ces formations sont adaptées aux niveaux d'instruction des promoteurs et à la taille des activités créées.

Evaluation des activités d'agence d'ANGEM :

L'expérience du micro-finance en Algérie

L'agence à un rôle principale à la stimulation du travail indépendant et développement des petites professions, et ci-dessous un ensemble de chiffres qui reflètent l'activité de l'agence :

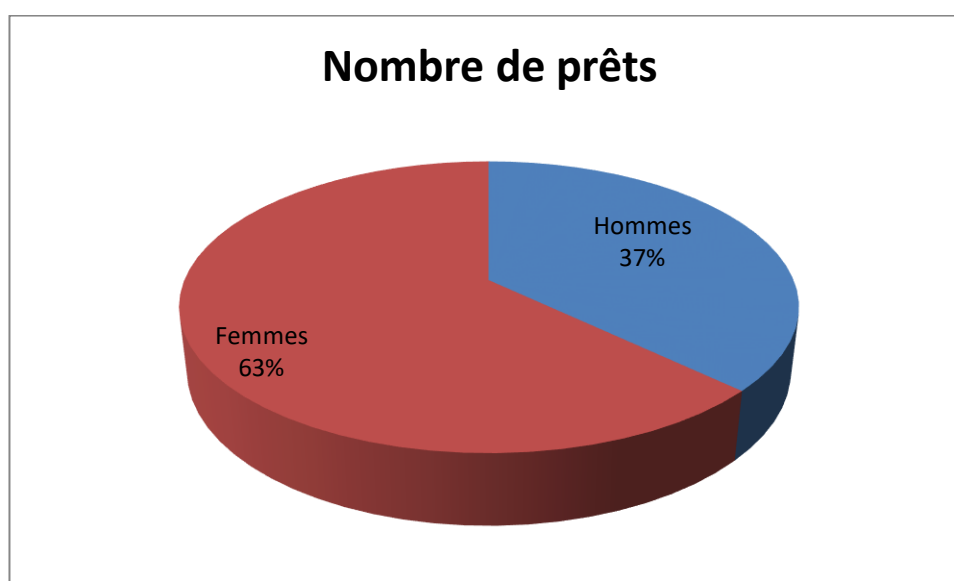
1. Nombre de prêts octroyés cumulés au 31.12.2017 :

| bénéficiaires | Nombre de prêts | % |
|---------------|-----------------|--------|
| Hommes | 306 600 | 37,07% |
| Femmes | 520 561 | 62,93% |
| Total | 827161 | 100% |

Source : L'agence nationale de gestion du micro-crédit : www.angem.dz

À travers le tableau ci-dessus, nous notons que les femmes sont la plus grande part en termes de l'avantage des prêts accordés avec 62,93% par rapport aux hommes, nous expliquons ça qu'elles sont plus intéressées par les prêts pour les matières premières pour la couture et le tissage (industrie traditionnelle), et en peux présenter ça dans le schéma suivant :

Schéma 01 : nombres de prêts cumulés fourni par l'agence :



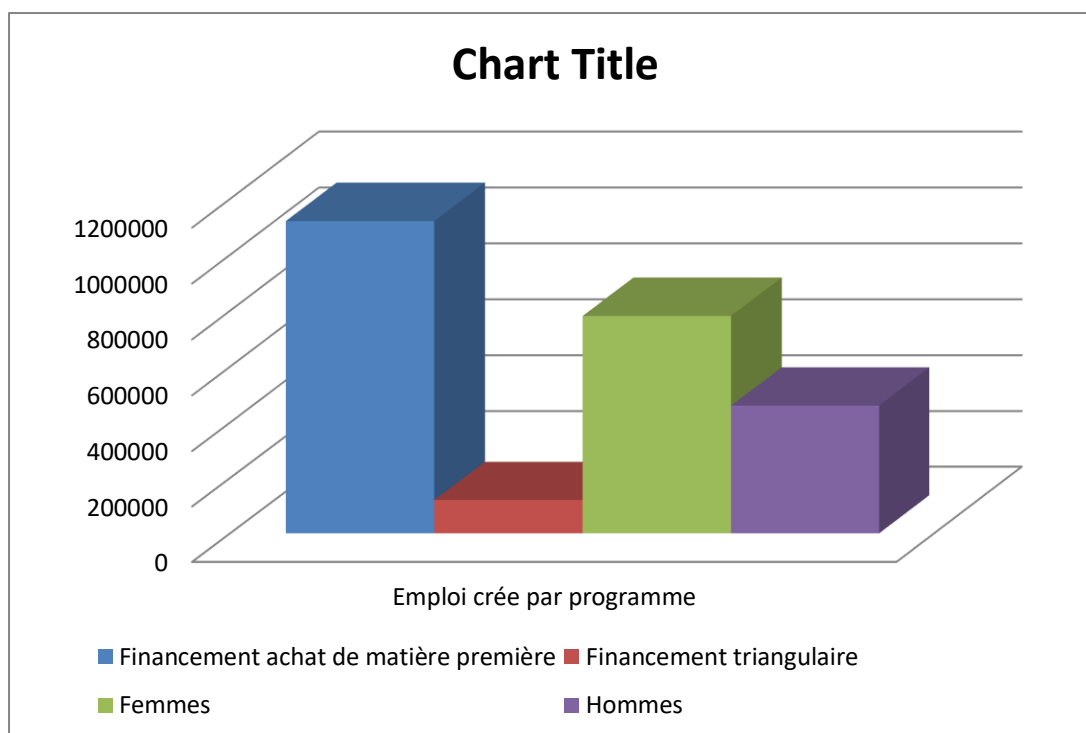
L'expérience du micro-finance en Algérie

2. Nombre d'emplois créés par l'agence au 31/12/2017 :

| Emploi crée par programme | |
|---------------------------------------|----------------------|
| programme | Nombre d'emploi crée |
| Financement achat de matière première | 1120395 |
| Financement triangulaire | 120346 |
| Total | 1240741 |
| Emploi crée par genre | |
| Femmes | 780841 |
| Hommes | 459900 |
| Total | 1240741 |

Source : L'agence nationale de gestion du microcrédit : www.angem.dz

L'expérience du micro-finance en Algérie



3. Nombre de services non financiers :

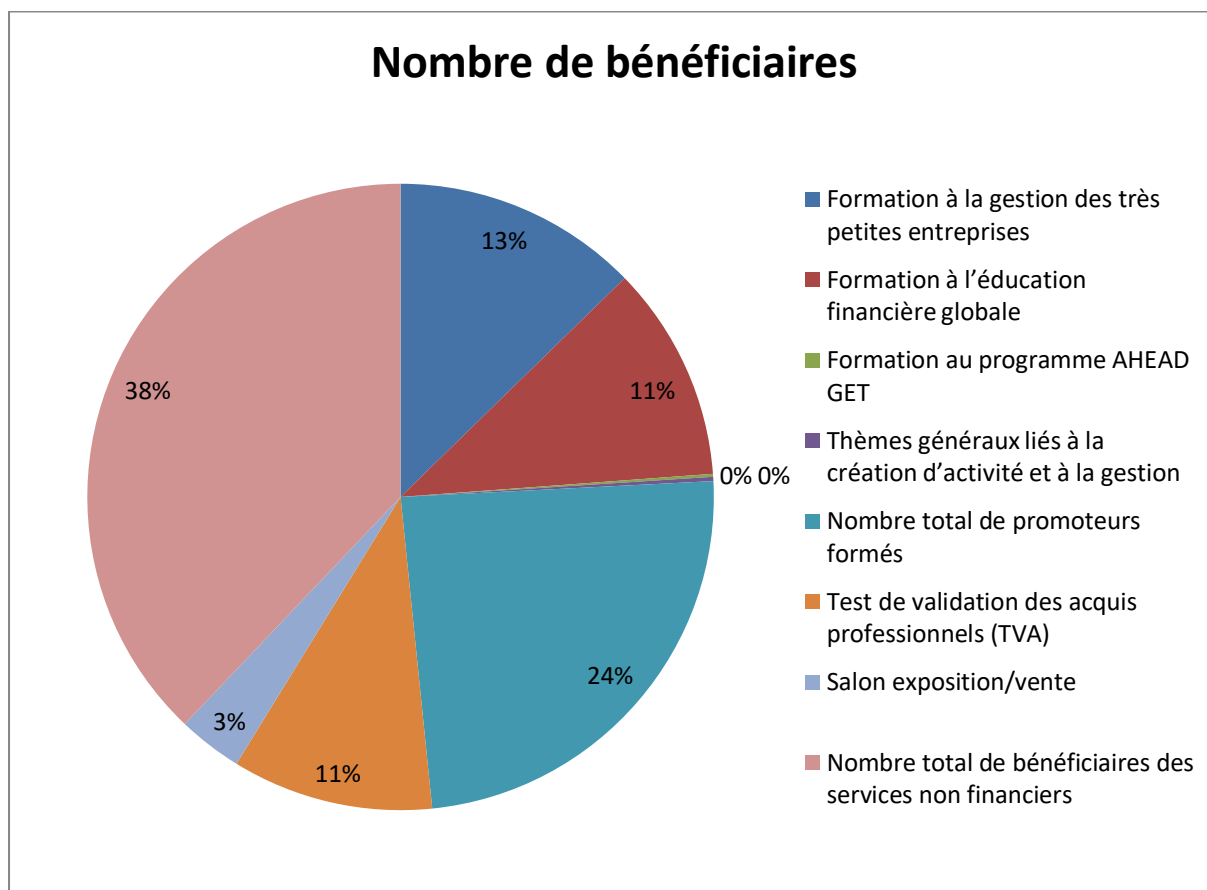
| Actions réalisées | Nombre de bénéficiaires |
|---|-------------------------|
| Formation à la gestion des très petites entreprises | 91335 |
| Formation à l'éducation financière globale | 80109 |
| Formation au programme AHEAD GET | 1103 |
| Thèmes généraux liés à la création d'activité et à la gestion | 1570 |
| Nombre total de promoteurs formés | 174117 |
| Test de validation des acquis professionnels (TVA) | 74769 |
| Salon exposition/vente | 23897 |
| Nombre total de bénéficiaires des services non financiers | 272783 |

Source : L'agence nationale de gestion du micro-crédit : www.angem.dz

En plus des prêts financiers et des emplois qu'elle cherche à créer, l'Agence fournit des services non financiers aux bénéficiaires, ce qui est la formation d'expositions suspectes accompagnant.....ect

L'expérience du micro-finance en Algérie

Le tableau ci-dessus comprend le total des services non financiers fournis par l'Agence depuis sa création de différents types, représentant le nombre total de bénéficiaires d'ici la fin de 2017 qui est **272783** bénéficiaires. Et en peut présenté ça dans le schéma suivant :



Conclusion :

En fait l'étude théorique de la micro finance et du micros-entreprises nous a démontré d'une part que la micro finance est plus qu'un concept idéal, c'est un

L'expérience du micro-finance en Algérie

nouveau paradigme qui représente une nouvelle technique d'insertion des pauvres et des exclus du système bancaire classique et d'autre part que les micro-entreprises représentent une opportunité pour encourager les initiatives individuelles et l'action humaine, ma bouche représente un lien à travers les relations avec les institutions environnantes et interactives, et des structures ont été créées pour leur développement, à savoir l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit.

Et après évaluer l'expérience algérienne en micro finance nous avons constatés que l'agence ANGEM a permis la promotion de l'intégration économique et sociale de la population à revenu fixe ou non, a aussi obtenu un succès relatif compte tenu de la proportion d'institutions établies et d'emplois fournis par le chômage et donc à réduire le taux de chômage, mais il souffre de certains des obstacles, qui comprennent:

Absence de système financier spécial L'actif est lié aux banques publiques

Un pourcentage important de non-remboursement du prêt

Adopter un modèle de gestion central basé sur la procréation publique

Références :

L'expérience du micro-finance en Algérie

- Consultative Group to Assist the Poor: un consortium de 27 Agences de développement publiques et deux fondations privées soutenant le développement de la microfinance (www.cgap.org).
- Koen Rossel-Cambier, « **la micro finance combinée :une aperçu en Amérique latine et dans les Caraïbe** », Reflets et perspectives de la vie économique 2009/3 (Tome XLVIII), p. 85-97.
- BAKAYOKO ABOUBACKAR SIDICK JUNIOR, « **micro finance en cote d'ivoire :Etat des lieux et perspectives d'évolution** », Mémoire de Master en Economie et Stratégie des Institutions Financières, université mouley smail , maroc , 2012, p 11
- Wafaa Tani,Bouchra Radhi, « **le financement des très petite entreprise :informalisation du financement formel ou formalisation du financement formel** »,dossier de recherches en économie et gestion, n° 3, 2014, p P :194-196
- D'après : www.industrie.gov.dz
- K .Si lekhal,Y Korichi ,A Guaboussa, « **Les PME en Algérie : états des lieux, contraintes et perspectives**» », مجلة أداء المؤسسات الجزائرية, n°4, 2013, pp : 38-39 .
- Barbier, J. P. (2006), « **L'intermédiation sur le marché du travail dans l**
- www.angem.dz .